



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Lyon, le 23 septembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



LE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION ET L'ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES (APEC) SE MOBILISENT EN FAVEUR DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Frédérique Vidal, a signé ce jour une convention pluriannuelle 2021-2025 relative à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur et des actifs bénéficiaires de la formation continue aux côtés de l'Apec, représentée par Christine Lê, présidente du conseil d'administration et Gilles Gateau, directeur général.

La crise sanitaire de la Covid a eu un impact sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés avec un ralentissement des embauches. Dès l'été 2020, le Gouvernement a lancé le dispositif « 1 jeune, 1 solution » ayant pour objectif d'accompagner et d'offrir une solution à chaque jeune de 16 à 30 ans. Avec plus de 9 milliards d'euros investis, il mobilise un ensemble de leviers afin de répondre à toutes les situations : aides à l'embauche, formations, aides financières, recherche de stages.

L'Apec a été partie prenante de ce plan avec la mise en place du programme « objectif 1er emploi » qui a permis à ce jour l'accompagnement de 50 000 jeunes diplômés dans leurs recherches d'emploi, de stage ou d'alternance. L'État a contribué à hauteur de 3 millions d'euros pour ce programme qui vient d'être reconduit jusqu'à l'été 2022.

Le nouveau partenariat signé entre le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et l'Apec a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. Par la mise en place d'actions concertées dans la durée et en lien avec les acteurs

impliqués en région, notamment les établissements d'enseignement supérieur, il s'agit de soutenir les jeunes diplômés dans leur insertion professionnelle notamment les plus éloignés, les plus fragiles notamment ceux issus des quartiers prioritaires de la ville, les jeunes diplômés en situation de handicap et les actifs en transition sur le marché de l'emploi. Un engagement en phase avec le mandat de service public de l'Apec, qui vient d'être renouvelé pour la période 2022-2026.

L'une des actions phares de cette collaboration « ambition cadre dans les territoires » consiste à accompagner les jeunes diplômés et les cadres en reconversion professionnelle, tant vers les formations que vers les entreprises, pour qu'ils constituent les meilleurs candidats à des emplois de cadres dans les territoires pourvus de campus connectés¹. Concrètement, les services de l'Apec seront mis à disposition dans les campus connectés. Pour rappel, depuis 2019, 89 campus connectés ont été labellisés sur l'ensemble du territoire français, dans des villes éloignées des grands centres universitaires permettant ainsi aux jeunes de suivre, près de chez eux, des formations à distance dans l'enseignement supérieur garantissant la même reconnaissance et la même qualité de diplômes que sur un campus universitaire, tout en bénéficiant d'un accompagnement.

En Auvergne-Rhône-Alpes, ce sont plus de 7000 jeunes qui ont bénéficié des services de l'Apec et plus d'une centaine a déjà participé aux ateliers « objectif 1er emploi » organisés par l'association dans l'un des 50 centres Apec ou à distance.

Cet accord officiel scelle une coopération fructueuse et complémentaire aux nombreuses actions menées par les établissements d'enseignement supérieur au titre de leur mission d'insertion professionnelle, afin de relever collectivement le défi de l'entrée dans l'emploi des jeunes diplômés qui sont l'avenir de la France.

Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : *« Dans un contexte de crise sanitaire impactant l'entrée des jeunes sur le marché de l'emploi, il est indispensable de favoriser la relation Apec – Etablissements pour soutenir l'insertion dans l'emploi des jeunes diplômés. Les actions indiquées dans cette convention mobilisent d'ores et déjà les acteurs concernés, notamment les établissements d'enseignement supérieur, qui travaillent en lien avec l'Apec pour coordonner les actions et les dispositifs au plus près des territoires. »*

Christine Lê, présidente du conseil d'administration et Gilles Gateau, directeur général de l'Apec : *« Nous nous réjouissons de cette mobilisation commune en faveur des jeunes diplômés. Avec ce partenariat nous allons pouvoir amplifier notre mobilisation et les accompagner au plus près des spécificités de chaque bassin d'emploi, notamment grâce au travers des campus connectés. Grâce au soutien de l'Etat nous renouvelons également notre dispositif « objectif 1er emploi » pour continuer à accompagner les jeunes dans la recherche d'un emploi, alternance ou stage et leur permettre de se projeter dans l'avenir. »*

¹ Campus connectés : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid39023/www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid39023/les-lieux-labellises-campus-connecte.html>

Contacts presse

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

01 55 55 82 00

presse-mesri@recherche.gouv.fr

Apec

Mendrika Lozat

06 74 94 76 24

mendrika.lozat@apec.fr